



LETTRE AUX ACTEURS DE L'AFM-TÉLÉTHON

MARC LAVOINE A QUELQUE CHOSE A VOUS DIRE

« Sans la formidable énergie des bénévoles, rien ne pourrait se faire. Pour moi, vous êtes les héros du quotidien. Vous n'oubliez jamais les autres et vous donnez du sens à la vie. Vous êtes le plus beau visage de l'humanité. Les malades, les chercheurs ont besoin de vous... et moi aussi ! Merci de votre générosité ! »

LE TÉLÉTHON 2015 AURA BIEN LIEU !

Au lendemain des événements dramatiques qui ont touché notre pays le 13 novembre, beaucoup d'entre vous s'interrogent sur le maintien du Téléthon 2015.

La 29e édition aura bien lieu les 4 et 5 décembre prochains ! Pour autant, il faudra peut-être s'adapter à la situation.

En l'état actuel des choses, chaque préfecture a donné aux mairies des consignes sur la tenue des rassemblements publics. Celles-ci sont limitées dans le temps et peuvent évoluer selon l'actualité. Si les arrêtés préfectoraux n'interdisent pas systématiquement toutes les manifestations, ils peuvent parfois imposer des conditions à leur bonne organisation (sécurité et contrôle du public...). Il est donc nécessaire de vous rapprocher de votre mairie pour connaître les décisions prises localement et adapter, le cas échéant, la manifestation que vous avez prévue pour le Téléthon 2015.

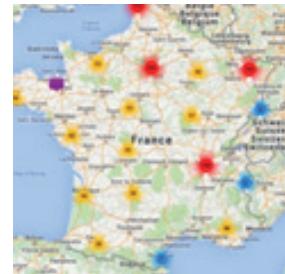
Concernant l'émission du Téléthon, la configuration du plateau central télévisé sera adaptée par France Télévisions afin de garantir la sécurité de tous, sans nuire bien évidemment à l'information des téléspectateurs dans un esprit festif. Une chose est sûre, France Télévisions et l'AFM-Téléthon sont plus que jamais mobilisés et solidaires !

Novembre 2015



LA GÉOLOCALISATION, UN PLUS POUR LA VISIBILITÉ DE VOTRE MANIF'

Comme l'an dernier, vous disposez d'un outil de géolocalisation pour vos manifs'. Le principe ? Imaginez une carte sur laquelle sont indiquées toutes les manifestations accréditées pour le Téléthon 2015 avec, quand on clique sur le lieu choisi, des infos précises sur la manifestation qui vous intéresse.



Grâce aux fonctionnalités de l'outil, vous pouvez modifier manuellement les informations de votre animation. Par exemple : changer ou préciser l'adresse, compléter le programme, les horaires, etc. Jouez la carte des réseaux sociaux en partageant la localisation de votre opération d'un simple clic sur l'icône de votre choix (facebook, twitter, google+...). L'outil est en ligne sur internet et accessible sur www.agir.telethon.fr grâce à un identifiant et un mot de passe (communiqués automatiquement par mail dès que votre manifestation est accréditée auprès de la coordination). Vous retrouverez cette carte sur telethon2015.fr et sur agir.telethon.fr

"JE SUIS CONNECTÉ AU TÉLÉTHON"

« Je sais qu'il revient chaque année, mais cette fois, j'avais failli oublier le Téléthon. Par chance, étant inscrit à la newsletter afm-telethon.fr, je reçois un rappel dans ma boîte mail. Histoire de ne pas laisser trainer, je fais mon don directement sur telethon.fr. Une fois fait, on me propose de faire un selfie avec le hashtag #MoiAussiJeDonne, dédié aux donateurs et bénévoles. C'est marrant, en le postant sur [Twitter](#) ou [Instagram](#), je vais peut-être voir ma tête dans le mur numérique sur France 2 ce soir. Quelques minutes plus tard, la page [Facebook](#) du Téléthon et son compte Twitter me rappellent qu'il faut encore faire grimper le compteur. Je viens de le faire, mais à mon tour, je partage l'info aux copains sur les réseaux sociaux avec #telethon2015. Allez, j'ai passé assez de temps sur mon ordinateur et ma tablette, je vais prendre l'air, ça tombe bien, j'ai envie d'une crêpe et d'un vin chaud. Direction la carte des manifs sur telethon2015.fr... »

COURSE CONNECTÉE DU TÉLÉTHON : FAITES GAGNER VOTRE RÉGION !



Le concept ? Transformer ses kilomètres en dons ! C'est facile, accessible à tous. Pas de grand rendez-vous à suivre sur un itinéraire commun : chaque participant court où, quand et comme il le souhaite. Il lui suffit de s'inscrire sur le site (voir encadré ci-dessous) et d'annoncer le nombre de kilomètres qu'il souhaite parcourir au profit du Téléthon. Il s'agira de la première grande course connectée inter-régions au profit du Téléthon. Treize « équipes » virtuelles sont constituées en métropole auxquelles s'ajoutent les équipes d'Outre-mer et des Français de l'étranger. Le top départ est donné le 24 novembre en présence des champions sportifs capitaines de région. La course prendra fin, elle, le 8 décembre, avec l'annonce des scores définitifs de chaque région.

Comment participer ?

- Je vais sur www.courseconnectee.telethon.fr à partir du 24 novembre
- Je m'inscris à la course en indiquant la région que je soutiens, je valide mon engagement en effectuant un don.
- Je me connecte à mon application favorite. Je parcours un maximum de kilomètres pour faire gagner ma région. Une fois ma course terminée, je partage mon trophée par e-mail et sur les médias sociaux pour que mes amis me soutiennent en faisant un don ou pour qu'ils enfilent à leur tour des baskets.

A LIRE !

«Une vie dans un corps que je n'ai pas choisi» de Jeanne Pelat

Jeanne était l'ambassadrice du Téléthon 2004, elle avait alors 8 ans. A cette époque, elle espérait qu'un « Docteur Saitout » trouve un remède à sa maladie, une forme très rare de myopathie. Aujourd'hui, elle a 19 ans et se bat pour garder le peu d'autonomie qui lui reste et mener sa vie comme elle l'entend. Elle raconte, pour la première fois, dans son livre « *Une vie dans un corps que je n'ai pas choisi* » son long combat contre une maladie qui a pris d'assaut son corps, mais également sa vie de famille, ses relations avec ses amis, ses études... Editions Gallimard, 14,90 euros. Les droits d'auteur sont reversés à l'AFM-Téléthon



Le livre de Serge Braun en vente sur la Boutique Téléthon

L'ouvrage du directeur scientifique de l'AFM-Téléthon, « *On peut changer le monde en vendant des crêpes et des ballons* » est désormais en vente sur le site de la Boutique. Pas besoin d'être accrédité pour le commander, il suffit de se rendre à cette adresse :

www.achat.telethon.fr

Ce livre témoigne retrace le parcours scientifique du Téléthon, notamment autour des thérapies géniques, la stratégie multidirectionnelle de l'association et sa dimension humaine très forte, enfin les polémiques qu'elle a suscitées et suscite toujours. Pour chaque livre vendu, 3 € sont reversés à l'AFM-Téléthon et à ses missions.

Prix : 12,90 €



REMONTÉE DES FONDS EXPRESS

Et oui, après le Téléthon, c'est encore le Téléthon ! Après avoir mis beaucoup d'énergie à organiser votre manif, il faut bien redistribuer le fruit de tous ces efforts : c'est l'étape, incontournable, de la remontée des fonds. Si vous n'aviez qu'une date à retenir, c'est celle-ci : le 24 décembre. Date butoir pour effectuer votre remontée des fonds auprès de votre coordination référente. Si c'est fait avant c'est encore mieux bien sûr ! Pourquoi ? **D'abord pour assurer la sécurité des fonds.** On ne le souhaite à personne mais on ne sait jamais ce qui peut se passer (cambriolage, vol...). Vous détenez de l'espèce, protégez-vous et protégez cet argent qui va nous servir à réaliser nos actions.

Et puis plus vite c'est arrivé à la coordination, plus vite nous pourrons l'utiliser pour réaliser nos actions. Mises toutes ensemble, les sommes rassemblées grâce à vos manifestations représentent plus d'un tiers de la collecte globale !

Ne retardez pas votre remontée de fonds pour une facture. Si vous êtes toujours dans l'attente d'un document indispensable, effectuez l'essentiel de la remontée des fonds et complétez un peu plus tard. Ce complément sera bien attribué à votre manif. Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre coordination locale.